

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAVELOT

Mardi 21 Février 2017 à 18 h 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le **Mardi 21 Février 2017 à 18h15** à la **Mairie de Chavelot**, sous la présidence de **Monsieur Paul RAFFEL**, Maire.

La convocation a été adressée le **Mardi 14 Février 2017** avec l'ordre de jour suivant :

- 1 - Approbation du Procès-Verbal du Mardi 20 Décembre 2016
- 2 - Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations
- 3 - Point sur les travaux
- 4 - Loi SRU : Extension du réseau ENEDIS
- 5 - Dégradations des biens communaux : Fixation du taux horaire moyen
- 6 - ONF – Destination des coupes des parcelles 14-18 et 19
- 7 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 8 - Budget M14 – Autorisation de dépenses d'investissement
- 9 - Questions Diverses

Sont présents : **Messieurs ALLAIN BRICE FERINA LAMBERT
MAURICE PREVOT RAFFEL THOMAS
Mesdames JACQUOT N. KURTZMANN LEMOINE
MAURICE J**

Sont excusées : **Mesdames EDEL FORLER JACQUOT M.**

Procurations : **Mesdames EDEL FORLER JACQUOT M. ont donné
respectivement procuration à Madame LEMOINE et
Messieurs RAFFEL et ALLAIN.**

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15
Le Quorum étant atteint,

Madame Jennifer MAURICE a été élue secrétaire de séance

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU MARDI 20 DÉCEMBRE 2016

Aucune remarque.

Le procès-verbal de la séance du Mardi 20 Décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

☞ **Droit de préemption** : Monsieur RAFFEL n'exerce pas le droit de préemption urbain sur les propriétés suivantes :

- ⇒ Immeuble appartenant à M. PETITDEMANGE Henri et Mme SAINT-DIZIER Denise, 82a rue des Marronniers
- ⇒ Immeubles appartenant à FICOMMERCE (ex Macadam-La Halle aux Chaussures-Frou-Frou-Gel 2000), rues de la Plaine et d'Epinal
- ⇒ Immeuble appartenant à FICOMMERCE (ex studio d'enregistrement), rue de la Plaine
- ⇒ Immeuble appartenant à FICOMMERCE (ex Foir'Fouille-Vial), rue de la Plaine
- ⇒ Immeuble appartenant à M. AYVAZ Turgay, 7a rue des Marronniers
- ⇒ Terrain non bâti appartenant à SA LOUIS SCHROLL, rue de la Sofam

☞ **Signature conventions** : Avec la CAF, Monsieur RAFFEL a signé deux conventions : l'une dans le cadre de l'Aide aux Temps Libres campagne 2017-2018 et l'autre pour renouveler l'aide apportée par la CAF au financement du service extrascolaire.

3. POINT SUR LES TRAVAUX

➤ relaté par Monsieur Claude THOMAS

☞ **Travaux réalisés** :

- ⇒ Pose d'un drain à l'extérieur de la salle de classe de Mme SAULOU à l'Ecole Maternelle afin de résoudre les problèmes d'infiltration d'eau dans le sol et les murs
- ⇒ Réfection de la peinture des vestiaires, douches et toilettes handicapés du club de tennis
- ⇒ Abaissement du tonnage autorisé sur le pont de l'écluse n° 18 passant à 1,5 t au lieu de 5, du fait du mauvais état du pont
- ⇒ Pose d'une signalisation pour rétrécissement de chaussée sur la voie verte à cause du mauvais état des berges du canal. Pour rappel, l'entretien des berges est à la charge du Pays d'Epinal.

☞ **Travaux à venir :**

⇒ Mise en conformité des bâtiments recevant du public pour accessibilité

6 dossiers Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) ont été déposés ce qui engendre l'obligation de réaliser les travaux en 2017, sachant que les bâtiments concernés sont la Mairie, l'Eglise, l'immeuble Thérèse, les Ecoles primaires et l'Ecole Maternelle.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 10 000 €, comprenant bandes podotactiles, repérage des escaliers, signalétique, barres d'appuis pour escaliers, aménagement des toilettes de la Mairie et de l'Ecole Maternelle.

Concernant la sécurité défense incendie, il faut créer des issues de secours dans les 2 écoles primaires en élargissant les portes des classes et en modifiant le sens d'ouverture des portes donnant sur l'extérieur. L'étude est en cours et ces travaux n'ont pas encore été chiffrés.

⇒ En raison des travaux, la rue des Jardins est partiellement interdite. Une déviation est mise en place.

4. LOI SRU – EXTENSION DU RÉSEAU ENEDIS

Le Maire rappelle que, dans le cadre de la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain), les communes ont l'obligation de participer financièrement à l'extension du réseau électrique lorsque celle-ci est nécessaire.

Il explique qu'au pied du pont de la 2x2 voies, rue d'Epinal, une parcelle non viabilisée a été achetée et que le propriétaire envisage de construire un bâtiment à usage artisanal. Afin de pouvoir faire aboutir son projet, une déclaration de projet de travaux a été déposée afin qu'une **extension de 50 m du réseau électrique** soit réalisée. Le coût, à la charge de la Commune, est de **4 200 € TTC environ**.

Monsieur RAFFEL précise que cette contribution est compensée par la taxe d'aménagement.

Le Conseil Municipal prend note qu'une **extension du réseau électrique** est nécessaire **rue d'Epinal** et que la somme de **4 200 € TTC** est à la charge de la Commune. Dans ce cadre, il s'engage à inscrire les crédits au Budget de l'exercice 2017.

5. DÉGRADATIONS DES BIENS COMMUNAUX – FIXATION DU TAUX HORAIRE MOYEN

Monsieur RAFFEL rappelle qu'en 2014, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un **taux horaire moyen** pour permettre de facturer l'intervention des employés communaux dans le cadre des **réparations causées aux biens communaux**.

Il propose de réactualiser le taux.

Monsieur ALLAIN propose, en plus, de fixer un **montant forfaitaire** correspondant au **déplacement du véhicule communal et l'utilisation des outillages**.

Le Conseil Municipal décide d'instaurer un **forfait** d'un montant de **100 €** et de fixer à **22.00 € le taux horaire moyen** de l'intervention d'un employé communal.

6. ONF – DESTINATION DES COUPES DES PARCELLES 14-18 et 19

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide :

- **Parcelle 14** : Vente des grumes façonnées campagne **2018-2019**
Partage en nature des autres produits entre les **affouagistes**
Prix de la taxe d'affouage : **13 € le stère**
- **Parcelles 18 et 19** : Vente des grumes façonnées campagne **2017-2018**
Partage en nature des autres produits entre les **affouagistes**
Prix de la taxe d'affouage : **13 € le stère**

7. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La loi **ALUR** (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 Mars 2014 a rendu obligatoire le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » aux Communautés d'Agglomération dans un délai de 3 ans après publication de la loi, **sauf opposition d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20 % de la population.**

Monsieur RAFFEL précise que l'ancienne communauté d'agglomération, qui comptait 36 communes, a mis en place un **Plan Local de l'Habitat** et que le **SCOT** est en révision. Il va donc falloir refaire le PLH pour les 76 communes et poursuivre la révision du SCOT, intégrant la Communauté de Communes de Mirecourt.

Vu ces nouveaux éléments Monsieur RAFFEL propose de voter contre la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **s'oppose au transfert de la compétence « Urbanisme » à la Communauté d'Agglomération d'Epinal.**

8. Budget M14 – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Maire rappelle que le budget sera voté au début du mois d'Avril.

Il rappelle également que le **Code Général des Collectivités Territoriales** permet de régler, avant le vote du budget, les **factures d'investissement** dans la limite de **25 % du budget précédent**, hors dépenses obligatoires.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal autorise le Maire à **mandater les factures d'investissement**, avant le vote du budget, pour un montant maximum de **5 000 €**.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Le Préfet a pris un arrêté dans le cadre du **virus H5N8** afin que toute volaille soit confinée.
- Monsieur ALLAIN indique qu'une étude est menée pour l'organisation de « **Chavelot en fête** » qui accueillerait des producteurs du terroir le **23 Juin prochain**.
- **Recensement de la population** : le superviseur est très satisfait des agents recenseurs. Il félicite également les chavelotais et les chavelotaises d'avoir répondu par Internet aux questionnaires de l'INSEE. En effet, 60 % ont fait cette démarche.
- Toujours aucune identification des personnes qui déposent des déchets entre le pont de la voie rapide et le pont SNCF.
- **Nettoyage de printemps : Samedi 1^{er} Avril 2017**
- Nombreux sont les **cambriolages** opérés sur Chavelot.

La séance est levée à 20h00

Délibération n°	n° Actes	Objet
001/2017	3-6	Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) – Extension du réseau ENEDIS
002/2017	7-1-2-2	Dégradations des biens communaux – Fixation du taux horaire moyen
003/2017	7-1-2-2	ONF – Destination des coupes de la parcelle 14
004/2017	7-1-2-2	ONF – Destination des coupes des parcelles 18 et 19
005/2017	2-1	PLU Intercommunal
006/2017	7-1-1-2	Budget M14 – Autorisation de dépenses d'investissement

Le Président de séance,
Le Maire,

Paul RAFFEL

Les membres du Conseil Municipal,

ALLAIN Francis	
BRICE Daniel	
EDEL Mireya	Procuration donnée à Madame Marie-Line LEMOINE
FÉRINA Christian	
FORLER Elisabeth	Procuration donnée à Monsieur Paul RAFFEL
JACQUOT Mireille	Procuration donnée à Monsieur Francis ALLAIN
JACQUOT Nathalie	
KURTZMANN Alexandra	
LAMBERT Rénaud	
LEMOINE Marie-Line	
MAURICE Daniel	
MAURICE Jennifer	
PRÉVOT Olivier	
THOMAS Claude	